



Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE (€ / an)	+	CONSOMMATION (€cent / kWh)
40,00		2,64

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS GAZ NATUREL : Utilisation de réseaux de distribution (montants versés à votre gestionnaire de réseau)					
Gestionnaire de réseau	T1 > 0 - 5.000 kWh		T2 > 5.001 - 150.000 kWh		Relevé de compteur (€ / an)
	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	
GASELWEST VLAANDEREN	17,87	2,63	78,73	1,41	5,46
GASELWEST WALLONIE	19,47	3,89	89,84	2,44	5,54
ORES NAMUR	18,03	3,96	111,80	2,09	10,64
ORES HAINAUT	17,13	4,19	106,24	2,41	10,64
IMEA	14,23	2,12	88,96	0,62	5,46
IMEWO	19,19	2,79	107,68	1,02	5,46
INFRAX LIMBURG	12,87	2,31	68,82	1,20	5,24
INFRAX WEST	9,68	3,10	95,59	1,38	5,24
INTERGEM	15,05	2,23	72,70	1,08	5,46
ORES LUXEMBOURG	15,58	3,18	96,68	1,56	10,64
IVEG	18,20	2,18	82,89	0,88	5,24
IVEKA	14,91	2,17	80,08	0,87	5,46
IVERLEK	17,68	2,58	88,11	1,17	5,46
ORES BRABANT WALLON	17,44	3,60	108,11	1,78	10,64
SIBELGAS	19,99	2,99	110,87	1,17	5,46
ORES MOUSCRON	13,89	3,38	86,13	1,93	10,64
TECTEO (ALG)	19,75	3,33	95,98	1,82	10,50

TAXES GAZ NATUREL (fixées par les autorités publiques)	
--	--

Prélèvements pour le gaz naturel (Wallonie) (€ / kWh)	
Redevance de raccordement 0 - 100 kWh / an	0,0075 €
Redevance de raccordement < 1 GWh	0,0075 €cent/kWh

Prélèvements pour le gaz naturel (Fédéral) (€cent / kWh)	
Cotisation sur l'énergie	0,12073
Cotisation fédérale	0,05759

FRAIS DE TRANSPORT GAZ (montants versés à votre gestionnaire de réseau)	
---	--

Pour l'année 2018, les frais indicatifs de Fluxys sont estimés à 0,18 €cent / kWh (TVA incluse). Pour plus d'informations, consultez www.fluxys.com

Eneco Gaz Naturel Go est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix énergétiques sont fixes pendant la première année. En tant que client du produit Eneco Gaz Naturel Go vous recevrez toutes vos factures par e-mail (comme indiqué dans les conditions spéciales pour ce produit). Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle de gaz naturel inférieure ou égale à 100 MWh et une connexion au réseau de gaz naturel basse-pression. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix.

Carte tarifaire version 011806 pour la Flandre et la Wallonie. / Valable du 1er juin 2018 au 30 juin 2018 inclus. / BC_032_011806_FR_ENECO_GAS_GO